

# La 5G à Bruxelles ? L'industrie s'impatiente

- La prochaine génération de l'internet mobile est à nos portes.
- Mais Bruxelles ne semble pas se presser pour en favoriser l'implémentation.
- Les opérateurs télécoms s'impatientent.

Bientôt, nos voitures seront autonomes, bientôt, nous pourrions visionner des films en haute définition sur notre smartphone, bientôt, s'ouvriront enfin à nous les immenses potentialités de la 5G ! Bientôt ? Peut-être pas à Bruxelles. Du moins si l'on en croit les craintes exprimées par les industriels qui s'inquiètent des retards que pourrait prendre la Région dans le déploiement de l'ultra-connectivité...

## 1 La 5G, qu'est-ce que c'est ?

Après le simple GSM, la 3G puis la 4G qui n'est pas encore accessible partout, la 5G se profile déjà comme la prochaine génération de la téléphonie mobile. Une sorte de « Graal » de l'hyperconnectivité, en direction de laquelle notre monde s'est indubitablement engagé.

Les voitures autonomes, par exemple, sont à nos portes. Tous les constructeurs, suivant la voie tracée il y a plusieurs années déjà par Google, y travaillent d'arrache-pied. Elles seront capables de se mouvoir seules dans le trafic, de rejoindre un parking, d'éviter un cycliste, entre autres. Ces voitures seront aussi capables d'interagir entre elles, et de contribuer à la fluidification du trafic en échangeant des informations afin de rendre « intelligente » la gestion de ce dernier.

Pour que cela fonctionne, cependant, plusieurs conditions sont impératives. La première d'entre elles est la capacité des infrastructures télécoms à absorber ces transferts massifs de données. On

évoque, pour la 5G, des capacités supérieures au gigabit par seconde (Gb/s), au lieu des mégabits actuellement : Proximus teste le 70 Gb/s, soit un transfert 100 fois plus rapide que la 4G. La deuxième condition est tout aussi impérative : il faut que les communications s'effectuent en temps (vraiment) réel. Si

deux voitures interagissent dans le trafic pour éviter la collision, il ne peut être question du moindre délai dans le transfert d'informations...

Ces deux caractéristiques (augmentation de la capacité, diminution de la latence) sont précisément celles qui sont promises par la 5G. Elles sont non seulement indispensables pour le développement de la voiture autonome, mais aussi pour celui de nouvelles applications dans le domaine médical (interventions robotisées, en urgence), dans les usines, dans l'internet des objets, entre autres.

## 2 Quel est l'enjeu ?

Partout dans le monde se multiplient les initiatives, y compris en Europe où la Commission européenne a fixé pour objectif à chaque Etat membre d'avoir une ville « porte-drapeau » de la 5G d'ici 2020, soit dans deux ans. Les opérateurs fourbissent leurs armes, à l'instar d'Orange par exemple qui a annoncé vouloir expérimenter la 5G à Lille et Douai, en France, entre mi-2018 et mi-2019, et entend se profiler comme « le leader européen » en la matière. La société Ericsson a inauguré en janvier, à Hasselt, le premier réseau 5G de notre pays dans le cadre du « 5G-Life Campus », entre autres.

Le temps presse, donc. Et s'il presse, c'est parce que les besoins sont là. Le volume de transferts de données mobiles a doublé l'an dernier dans notre pays, sur la base non seulement de la consommation des particuliers (3 personnes sur 4 possèdent un smartphone, 1 famille sur 3 possède au moins 4 appareils intelligents) mais aussi de celle des entreprises et des administrations. Cela, c'est pour l'existant, sur la base de la technologie

4G. Or, chacun s'accorde à penser que le déploiement de la 5G fera davantage que répondre à la croissance des besoins en suscitant, par le seul fait de les rendre possibles, de nouvelles idées, de nouvelles applications, de nouveaux acteurs...

## 3 Où en est-on ?

Force est de constater que les opérateurs télécoms s'impatientent. Début février, les patrons de sept d'entre eux (Brutelé, Colt, Eurofiber, Nethys, Orange,

Proximus et Telenet) en appelaient à la signature d'un « new deal » avec les autorités. Leur engagement ? « Assurer un déploiement rapide de réseaux super-rapides et fiables permettant à la Belgique de rester au top de l'Europe en matière d'infrastructures télécoms. » Leur secteur, affirment-ils, « entend également contribuer au développement de nouveaux services qui préparent notre pays pour le futur et soutenir davantage d'initiatives au niveau des compétences numériques. »

À l'appui, ils avancent des chiffres : « 10 milliards d'euros d'investissement ces six dernières années, les télécommunications étant à la base de plus de 200.000 emplois dans notre pays. » Surtout, ils promettent « 150 millions d'euros d'investissement et 115 millions de retombées pour l'économie bruxelloise. »

Mais voilà, ces opérateurs sont inquiets. En particulier pour Bruxelles, capitale de l'Europe, qui ne semble pas vouloir avancer suffisamment vite dans le déploiement de cette fameuse 5G. Pire, selon Marc Lambotte, le patron d'Agoria dont on lira l'interview par ailleurs, Bruxelles ferait tout pour rater le train : le déploiement de la 5G ne serait pas possible dans les conditions actuelles, dans cette région qui applique « les normes d'émission les plus strictes en Europe », et dont nombre de communes « taxent le progrès » en prélevant une dîme sur les

antennes indispensables au trafic des données mobiles.

Côté politique, on relativise. « Nous

voulons un vrai partenariat avec les opérateurs, mais la 5G n'est qu'un point de la discussion visant à développer Bruxelles en tant que "Smart City". On essaie de vider la question dans les prochaines semaines», dit-on au cabinet du ministre-président, Rudi Vervoort (PS). Même calme apparent chez Céline Fremault, ministre en charge de l'Environnement (CDH). « Nous sommes très fermes sur la volonté d'implémenter la 5G mais

nous le ferons dans le cadre de balises et sans nous enfermer dans un calendrier, dit-on à son cabinet. Dans un premier temps, nous attendons le rapport du comité d'experts chargé notamment d'analyser le dossier sur le plan sanitaire. Il est attendu d'ici quelques semaines et sera rendu public. »

Même l'opposition ne semble, pour l'instant, pas vouloir en faire un fromage. « Il faut évidemment favoriser l'accès aux

nouvelles technologies, mais aussi veiller à ce que la population soit protégée d'un surcroît d'émissions d'ondes, estime Vincent De Wolf, chef de file MR au Parlement régional. J'ai rendez-vous dans quelques semaines, à leur demande, avec les opérateurs télécoms. » Qui devront manifestement prendre encore un peu leur mal en patience... ■

BENOÎT JULY

## le CEO « Bruxelles se ridiculise »

**M**arc Lambotte est le CEO d'Agoria, la fédération de l'industrie technologique. Ses mots sont durs. À mesurer à l'aune des enjeux... ou de la campagne de lobbying qui s'annonce pour obtenir gain de cause.

### Bruxelles va-t-elle rater le tournant de la 5G ?

*C'est une vraie crainte. J'espère qu'on ne va pas faire les mêmes bêtises qu'avec la 4G pour le déploiement de laquelle Bruxelles avait pris beaucoup de retard. En maintenant la norme d'émission à 6 volts/mètre, Bruxelles se ridiculise alors que l'OMS (Organisation mondiale de la santé, NDLR) la fixe à 41 volts/mètre. Bruxelles applique actuellement la norme la plus stricte à l'échelle de l'Union européenne. Ce n'est pas sérieux.*

### Pourquoi est-ce grave, à vos yeux ?

*La consommation de data croît ces dernières années de manière exponentielle et cela ne va évidemment pas s'arrêter : les besoins sont évidents, tant du côté des entreprises que des particuliers. S'il est réglementairement impossible de déployer la 5G, nous allons manquer le train. Ou finalement ne le prendre qu'en cours de route, en ayant manqué toutes les opportunités. Car c'est maintenant que commencent à se développer les applications, c'est maintenant que les entreprises, les start-up, doivent investir, et on parle de centaines de millions d'euros. Mais elles ne*

*pourront pas le faire s'il n'y a pas possibilité de développer le réseau.*

### Qu'est-ce qui bloque ?

*Nous avons multiplié les contacts avec le monde politique. À titre individuel, chacun semble convaincu qu'il faut déployer la 5G. Mais il y a un blocage politique, à l'approche des élections communales. Or, il faut voter les textes sans tarder, au risque sinon d'être ensuite pénalisé de surcroît par la perspective des élections fédérales de 2019. En l'état, je répète que le déploiement de la 5G n'est pas possible à Bruxelles.*

### En sus du changement des normes d'émissions, vous tirez à boulets rouges sur les taxes communales...

*Ces taxes, qui varient selon les communes entre 3.000 à 10.000 euros par antenne, sont un non-sens. Il n'y a qu'à Bruxelles qu'on continue de la sorte, alors qu'un moratoire existe en Wallonie et que la taxation est rarissime en Flandre. Qui peut comprendre qu'on veuille taxer le progrès ?*

### N'est-il pas normal de taxer des outils qui permettront aux entreprises de capter des rentrées ?

*Le risque est que ces entreprises privilégient d'autres villes, moins chères pour elles. ■*

Propos recueillis par  
BENOÎT JULY

# santé Les électrosensibles veulent le maintien de zones blanches

Alors que monte le ton pour l'émergence de la 5G, d'autres voix s'élèvent pour mettre fin aux zones blanches. C'est-à-dire les quelques portions de territoire encore peu ou pas desservies en réseau GSM et en internet mobile 4G. Elles se situent singulièrement en milieu rural. Ainsi le député régional Dimitri Fourny a-t-il déposé mercredi dernier une proposition de résolution en ce sens au Parlement à Namur. « Selon les chiffres de l'IBPT (Institut belge des services postaux et des télécommunications), 39 communes wallonnes ne sont couvertes qu'en 3G et en téléphonie mobile dans l'espace public mais pas au sein des bâtiments, regrette l'élu. Cela concerne 220.000 personnes habitant et travaillant hors des villes. » Par cette résolution, Dimitri Fourny entend que les investissements de complément de couverture, assurés conjointement par les opérateurs télécoms et de la Wallonie, ne profitent pas qu'aux villes. « À l'heure du télétravail et de l'installation d'entreprises à la campagne, assurer un service de télécommunications sans fil uniforme sur tout le territoire est un enjeu économique vital. C'est aussi le gage de créations d'emplois. »

Franchement, qui n'applaudirait pas une si belle ambition de modernité ? Les personnes hypersensibles aux ondes électromagnétiques ! Ces victimes de l'évolution technologique disent souffrir plus ou moins gravement d'une exposition au GSM, à l'internet mobile, au wi-fi ou encore au téléphone fixe sans fil. Leurs symptômes, qui peuvent s'avérer très invalidants, vont des maux de tête à la tachycardie en passant par des sensations de picotements et des rougeurs de peau. Aucune étude scientifique ne fait encore l'unanimité sur le lien de cause à effet que pointent les électrosensibles.

Leur pathologie n'est pas officiellement reconnue dans la plupart des pays occidentaux, dont la Belgique. Quant à l'Organisation mondiale de la santé (l'OMS), elle se contente de décrire le phénomène et d'appeler à une prise en charge médicale des plaignants. L'OMS estime que 1 à 3 % de la population serait concernée. À l'échelle de la Belgique, cela représente 100 à 300.000 personnes, dont des cas très graves. Des dizaines ? Des centaines ? L'Association pour la

reconnaissance de l'électrohypersensibilité (Arehs) n'avance pas de chiffres précis d'allergiques sévères aux ondes. Mais elle est remontée contre la propo-

**« Nous souhaitons un hameau sans ondes électromagnétiques pour aller vivre en paix »** L'AREHS

sition du député Fourny.

« Nous ne sommes ni technophobes ni hostiles au développement de l'économie wallonne. Mais cette résolution envoie un très mauvais signal et nous heurte car elle prescrit de ne plus laisser un seul centimètre carré de la Wallonie sans ondes, expose un membre de l'Arehs. Or, le maintien de zones blanches est indispensable pour les plus atteints d'entre nous. Nous ne parlons pas ici d'un caprice mais d'une question de survie. » Outre la reconnaissance de leur souffrance, les électrosensibles ont une demande très précise à adresser aux pouvoirs publics : « Sans embêter qui que ce soit, nous souhaitons pouvoir bénéficier d'une petite zone - un hameau - dépourvue de toutes ondes électromagnétiques. Nous pourrions aller y vivre en paix, dans des logements achetés ou loués. Évidemment, concrétiser ce projet est ardu et nécessite de la volonté politique... »

Réplique de Dimitri Fourny : « Il ne pourrait s'agir que d'une initiative privée. Tout comme l'installation de matériaux empêchant les ondes de pénétrer dans les habitations. Du côté des pouvoirs publics, moi-même et Eliane Tillieux (PS, ex-ministre wallonne de la Santé), nous avons déjà œuvré pour diminuer la puissance des ondes émises par les antennes relais des opérateurs. Il s'agit également d'installer celles-ci de façon groupée et suffisamment éloignées des habitations. » Ce sont là autant d'arguments que l'Arehs interprète comme une méconnaissance de l'électrohypersensibilité. L'association se raccroche désormais à une autre proposition de résolution, déposée celle-là au niveau fédéral par le sénateur Philippe Mahoux (PS) et reprise par Christophe Lacroix, nouveau chef de groupe PS au Sénat. Le texte presse le gouvernement Michel de préserver des zones sans ondes pour permettre aux électrosensibles de mener la vie la plus normale possible. ■

JULIEN BOSSELER

## TÉMOIGNAGES

**« Vivre sans ondes, un droit de l'homme »**

*Tout a commencé quand j'étais adolescente avec l'arrivée du wi-fi à la maison, se souvient Laura, 33 ans, électrohypersensible sévère. Je dormais mal. Ont suivi les maux de tête constants, l'épuisement et les troubles cognitifs qui ont perturbé mes études supérieures. Je n'arrivais à rien mémoriser. »* Ce n'est qu'une décennie plus tard que Laura établit le lien entre ses maux et les micro-ondes pulsées dans laquelle tout le monde baigne. Ses symptômes s'aggravant, la jeune femme a dû renoncer à presque tout : le travail, les loisirs, la vie sociale. Mais pas à la vie amoureuse, puisqu'elle vit en couple avec un jeune homme atteint lui aussi d'électrosensibilité poussée. *« Nous venons d'avoir un enfant ensemble. Mais là où je me suis recluse en province de Namur, il n'y a pas assez d'espace pour lui. Il vit en ce moment en France, à 6 heures de route de chez moi. Nous avons le projet d'acheter un logement loin de tout, en France. Hélas, le président Macron veut lui aussi en finir avec les zones blanches. Notre avenir sera-t-il de voir notre espace vital se réduire inexorablement et de fuir sans cesse les ondes ? Elles sont désormais omniprésentes, ici et partout dans le monde. Avec ou sans notre accord, nous y sommes tous exposés. Ce bombardement est une violation de notre habitat. »* Marie, 67 ans, elle, voit son avenir *« dans une cave ou un cimetière. Je supporte de moins en moins les ondes qui me provoquent des serremments dans la tête et la poitrine. Et des acouphènes aussi. Quand je suis exposée, j'ai l'impression que je vais éclater. Au moins, j'ai la chance d'être retraitée et de pouvoir vivre à l'écart. »* Mais avant cela, Marie, Bruxelloise d'origine et « réfugiée des ondes » dans un petit hameau wallon, a vu sa carrière d'enseignante s'éteindre à cause de son isolement forcé. *« Et puis, fini le resto, fini le cinéma. C'est la condamnation à la réclusion, à l'abri des ondes. »* Les deux hyperélectrosensibles se raccrochent pourtant à un rêve : celui de vivre dans une zone blanche où il leur serait permis de se balader au grand air sans crainte de souffrir dans leur chair. *« Nous devrions pouvoir bénéficier du choix démocratique de vivre sans ondes, »* estime Marie. *« Cela fait partie des droits de l'homme, »* considère Laura.

J.BO.

## RÉTROACTES

**Un dossier alambiqué depuis des années**

Les couacs au sujet du déploiement des réseaux mobiles à Bruxelles ne datent pas d'hier. Sans remonter au déluge, on se souvient d'une sortie particulièrement virulente de feu Didier Bellens, alors administrateur délégué de Belgacom, à propos des normes d'émissions trop restrictives à ses yeux en Région bruxelloise. C'était il y a cinq ans à peine, en janvier 2013, et ses critiques portaient sur le déploiement de la 4G (la norme précédant la 5G qui fait débat aujourd'hui). *« La capitale de l'Europe risque d'être le seul endroit en Europe où il n'y a pas de 4G »,* avertissait le patron de l'entreprise publique. Y rappelant la présence de nombreux organismes internationaux et autres QG d'entreprises, il déclarait : *« Ces gens-là ont besoin de la 4G et que leur dit Bruxelles ? Fuck you... »*, suscitant évidemment dans la foulée une violente polémique mais ne faisant en réalité que refléter des inquiétudes largement partagées par les autres opérateurs télécoms.

**La « polémique des balcons »**

En janvier 2016, c'est la « polémique des balcons » qui s'invitait dans le dossier, sous la forme d'un arrêt de la Cour constitutionnelle portant sur le changement de législation finalement adopté par le Parlement bruxellois en 2014, à la suite de la polémique évoquée précédemment. Face à la perspective de voir la capitale se transformer en trou noir de l'internet mobile, les édiles avaient en effet fait passer la norme de 3 volts/mètre à 6 volts/mètre, mais en excluant du calcul aux expositions les terrasses et balcons.

L'arrêt de la Cour constitutionnelle invalidant cette exception, les opérateurs s'étaient à nouveau manifestés en craignant, dans les faits, un retour... à la 3G. *« Notre conviction est que la révision qui s'impose doit faire sensiblement plus que parler au plus pressé »,* écrivaient alors les patrons des trois principaux opérateurs (Base, Mobistar et Proximus) au ministre-président bruxellois Rudi Vervoort (PS). *« Elle doit tenir compte de la nouvelle donne qui fait des télécommunications mobiles un élément central de la vie sociale, économique, politique dans une capitale comme Bruxelles. Il ne s'agit donc pas simplement de rétablir la situation d'avant l'arrêt, mais de définir un cadre durable et stable, signe de l'ambition du gouvernement de faire de Bruxelles la capitale du numérique. »* Deux ans plus tard, s'agissant de la 5G désormais, l'industrie du numérique n'entend pas relâcher la pression...

B.J.